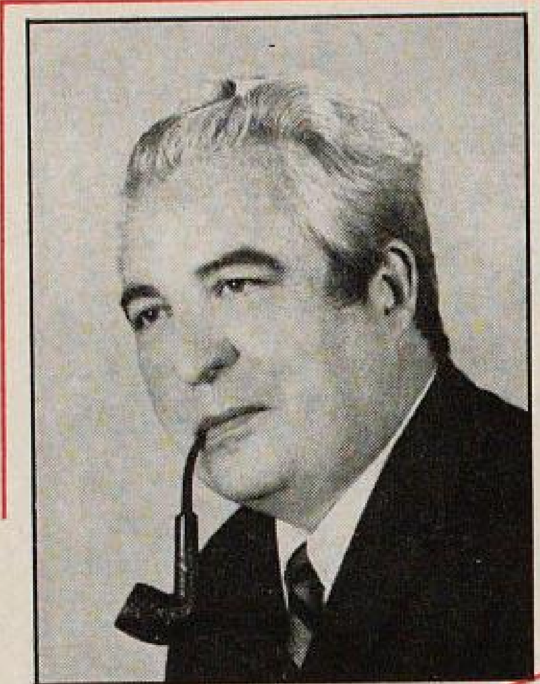
ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1973 — 10me Circonscription du Pas-de-Calais

POUR LE SUCCES DU PROGRAMME COMMUN



VOTRE DÉPUTÉ VOUS PARLE

ASSEMBLÉE NATIONALE

Bruay, Mars 1973

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Votre député s'adresse à vous.

Si je dis "votre", c'est qu'après 6 années passées, chaque jour, tout près de vos problèmes, il m'est impossible de ne pas me sentir lié à vous solidement.

C'est ce que ressent également Denise Lesieux, conseiller général, qui au cœur des cités de Bruay, vit aussi comme vous, et se bat sans faiblir pour vos enfants, vos conditions de vie et de travail.

Oui, à l'Assemblée, au Conseil Général, contre la misère, les bas salaires, les injustices, contre la récession, les licenciements, le chômage, nous nous battons à côté de vous.

Avec la même persévérance nous avons lutté pour arriver à l'Union de la Gauche, à l'action commune.

Nous les avons obtenues.

Le programme commun est devenu l'espoir du peuple et surtout de notre région meurtrie et délaissée.

La victoire, qui est à portée de vos mains, il faudra la consolider, agir avec vigueur pour obtenir rapidement les 100.000 F, des retraites décentes, imposer les riches, former les jeunes et leur fournir un emploi.

Nous, qui nous sommes levés avant le jour pour atteindre enfin ce but, ne croyez vous pas que nous représentons la meilleure garantie pour que vos espoirs deviennent les réalités de demain ?

Maurice Andrieux



Denise LESIEUX
Conseiller général

POUR GARANTIR L'APPLICATION DU PROGRAMME COMMUN

LA CONCLUSION DU PROGRAMME COMMUN A SUSCITE

UN GRAND ESPOIR

AVEC LES COMMUNISTES L'APPLICATION DU PROGRAMME COMMUN CE SERA :

- Les salaires et retraites immédiatement augmentés. Aucun ne sera inférieur au minimum que les syndicats ont évalué à 100.000 AF en 1972.
- Les allocations familiales immédiatement revalorisées.
- Le pouvoir d'achat garanti par la stabilisation des prix et des loyers.
- L'impôt qui pèse sur les salariés, retraités, commerçants et artisans diminué.
- La durée du travail immédiatement réduite, sans diminution de salaire.
- L'âge d'ouverture du droit à la retraite immédiatement abaissé.
- Immédiatement, remboursement à 100 % des dépenses d'hospitalisation, des cas graves et coûteux ; progressivement, la gratuité totale des soins.
- Le plein emploi et la formation professionnelle pour tous.
- La révision de la politique charbonnière.
- La progression du revenu des agriculteurs familiaux garantie, leur protection sociale développée.

LES COMMUNISTES ONT TOUJOURS ÉTÉ FIDÈLES A LEURS ENGAGEMENTS

Voter Communiste, c'est garantir l'application de ces mesures, de l'ensemble du Programme Commun.

VOTER COMMUNISTE, C'EST GARANTIR QUE CETTE FOIS, L'UNION DE LA GAUCHE TIENDRA LE COUP. QU'ELLE NE POURRA ÊTRE BRISÉE PAR L'ALLIANCE D'UNE PARTIE DE LA GAUCHE AVEC UNE PARTIE DE LA DROITE, COMBINAISON QUI ABOUTIRAIT INÉVITABLEMENT A RENONCER AUX MESURES DU PROGRAMME COMMUN.

VOTEZ COMMUNISTE

Maurice ANDRIEUX

Denise LESIEUX

IMP. LENSOISE

Vu, les candidats.